

Ici, Ensemble

Le Journal de l'amitié politique entre les habitants du pays

Prix : 1 €

~ Editorial ~

RETROUVONS-NOUS DANS LES REUNIONS, LES RASSEMBLEMENTS, POUR S'ORGANISER ET PARLER POUR TOUS.

1- Des gens se suicident, c'est un signe : les gens qui perdent leur travail, les expulsés, les demandeurs d'asile... ils voient qu'il n'y a pas de loi pour les défendre, les prendre en compte. Ils cherchent leur droit, mais il n'y a plus de droit pour eux, dans le travail, dans le pays. La France recule : les usines qui ferment, la police contre les gens, contre les pauvres ...

Les gens qui perdent leur travail sont tristes, paralysés ; ils regardent leur travail comme on regarde un ami qui est au cimetière, quelqu'un qui est parti pour toujours. Cadre, ingénieur, ouvrier ... cette personne reste paralysée, personne ne parle pour elle. Celui qui se suicide trouve tout le monde contre lui ; il est seul et il ne peut plus patienter.

2- Il faut une politique qui défende tout le monde. A la télé, parfois, des gens disent : « *Est-ce que c'est ça la France ?* ». Ils savent bien qu'avant la France n'était pas comme ça. Il y avait un droit qui défendait les

gens. Maintenant, c'est changé. Maintenant, la loi divise les gens.

C'est le tri. Ca se trouve partout, et aussi dans l'entreprise. Et la plupart des gens ne sont pas habitués à être traités comme ça. On a fait un texte pour expliquer aux ouvriers de Freescale qu'on est les mêmes. L'expulsion et le licenciement, sur le fond, c'est pareil, c'est trier les gens, les éliminer. Certains étaient choqués, c'est difficile pour eux de comprendre qu'au fond ils sont comme nous, les ouvriers sans-papiers, que pour l'état, pour le patron, ils ne comptent pas plus que nous.

Personne n'est à l'abri, cette politique du tri touche tout le monde. C'est un manque de respect de l'ouvrier qui est toujours dans la peur du licenciement. Je connais des gens malades, ils ne peuvent pas le dire, de peur de rester sans travail... Si le patron et l'état respectaient l'ouvrier, ça n'arriverait pas.

3- C'est aux gens à arrêter ça ! Il ne faut pas rester comme ça, c'est ce que l'état veut, des gens qui baissent la tête, baissent les bras, ne parlent pas...**mais pour nous, pour les enfants, il faut parler, demander notre part, car sinon personne ne va nous la donner.** Le problème, c'est que tout le monde comprend bien que cette politique est mauvaise, mais les gens restent paralysés. Certains parlent un peu, veulent parler, mais ils pensent que personne ne va les écouter parce que le gouvernement n'écoute personne. Puisque cette politique est mauvaise, il faut la changer, nous-mêmes.

4- Il ne suffit pas de sortir ce qu'on a sur le coeur, de parler seulement à sa famille ou au café. **Il faut parler ensemble, nous tous, pour chercher la solution,** voir ce qu'on veut, comment y arriver.

5- C'est pour ça qu'on fait des réunions, des rassemblements, pour que tout le monde puisse venir, parler, trouver des idées. On ne peut pas faire ça au café ; au café on parle et après on rentre chez soi. Non, il faut s'organiser pour changer les choses ; s'il n'y a pas d'organisation, ça va rester comme ça ou pire. En s'organisant, on ne reste pas divisés et seuls comme le veut cette politique qui cherche à séparer les gens, on se met d'accord pour parler d'une seule parole, pour dire ce qu'on pense et ce qu'on veut. On parle pour tous, pas pour certains, et on trace le chemin pour un pays uni, une bonne politique pour tout le monde.

J'APPELLE CHACUN À S'ORGANISER POUR PARLER POUR TOUS !

Chérif



Pour une politique du côté des gens : Réunion Publique le 24 Octobre !

1 – Notre proposition principale est la suivante : déployer une politique pensée et faite **à partir de principes pour tous**, mis en oeuvre dans des situations précises : loi CESEDA, quartiers populaires, question de l'école, de la santé...

Depuis l'initiative du 22 mars 2007 (voir notre site), nous travaillons à **faire vivre l'amitié politique entre les habitants du pays, français et étrangers, avec ou sans-papiers, jeunes et habitants des quartiers populaires** ; amitié qui permet une politique de paix et non de tensions entre les habitants. Le Rassemblement et des Collectifs sont aujourd'hui des lieux de cette politique, d'autres sont à constituer.

2 – Cette politique est l'affaire de chacun : **elle n'existe qu'à la mesure où des gens la portent et la font.** Ici, il n'y a ni "représentations", ni "délégations", il n'y a pas ceux "qui savent" et ceux qui "appliquent". Il y a l'égalité car chacun est capable de penser, d'agir. Et ce qui n'est pas

dit et pas fait par tel(le) ou tel(le) n'est pas remplaçable.

3 – Nous pratiquons une **distance à l'état** (l'état entendu comme appareil politique : gouvernement, partis, syndicats...) car nous ne recherchons pas les places mais les droits pour tous, le respect et l'égalité.

Distance aussi car dans chaque situation nous essayons de penser et de proposer avec tous ceux qui le veulent un chemin où le "**pour tous**" est à l'oeuvre : *le pays pour tous ceux qui y vivent - chaque habitant compte - abrogation des lois d'exception (Ceseda, Perben, rétention de sûreté...)*. Sur chaque point, ce n'est pas la problématique de l'état qui nous détermine mais là aussi les principes que nous sommes capables de trouver collectivement et de mettre en oeuvre.

A partir de là, nous pouvons penser librement la politique de l'état, mener bataille contre des lois et des mesures prises, discuter avec telle ou telle instance...

4 – En ce qui concerne l'état, le constat suivant peut être fait : il ne considère plus les gens comme interlocuteurs ou comme juges reconnus de son action. Par ses discours et sa pratique, il se sépare des gens, il devient un état "**sans peuple**". Les élections ne sont plus alors qu'une caution démocratique. Pour beaucoup de gens, il y a refus ou incompréhension de cette nouveauté : le silence ou l'impuissance sont alors de règle. Pour d'autres, les vieilles méthodes de "pression" sont toujours d'actualité alors

même que les dernières grandes manifestations syndicales ont montré le côté obsolète et stérile de telles pratiques.

5 – Il faut ouvrir de nouveaux chemins et de nouveaux possibles. C'est sur cela que nous proposons de débattre et d'échanger à tous ceux qui se pensent engagés et concernés par *une politique du côté des gens* :
retrouvons-nous le 24 octobre !

Jean-Louis



Si l'administration passe au-dessus de la justice, si la police piétine le droit, dans quel pays on vit ?

Le texte qui suit s'inscrit dans une campagne pour faire pièce aux dénis de droit que pratiquent systématiquement les préfectures à l'encontre des étrangers.

Zoubida :

Je veux parler des préfectures : la loi CESEDA est déjà très dure, il n'y a pratiquement plus aucun droit pour les sans-papiers. Actuellement les préfectures vont au-delà de la loi, elles ne respectent même plus les décisions de justice, on voit ça tous les jours : par exemple, une jeune marocaine dont toute la famille est ici, qui a gagné au Tribunal Administratif (TA) et à qui la préfecture donne des APS (Autorisation provisoire de séjour) tous les mois en lui disant que c'est : « *le temps de rentrer chez vous* ». Il a fallu l'intervention du Président du TA pour qu'elle obtienne sa carte "vie privée et familiale".

Ou encore ce jeune homme soigné avec un protocole expérimental sur 3 ans : la préfecture n'a pas tenu compte de l'avis médical, et il a fallu saisir en urgence la Cour Européenne des droits de l'homme pour éviter son expulsion, au dernier moment (il était sur la piste, devant l'avion). Je donne 2 exemples rapides, mais c'est hélas tous les jours.

Pour moi, c'est très grave car ça signifie qu'il n'y a plus de justice, qu'il n'y a plus de principe de droit : la préfecture décide elle-

même, fait ce qu'elle veut. **C'est l'état de privilèges et non plus l'état de droit.**

Il n'y a plus de justice, plus de droit. Si l'administration passe au-dessus de la justice, si la police piétine le droit, dans quel pays on vit ?

Marcel :

Autre exemple : La préfecture refuse les papiers à l'épouse étrangère d'un français et lui délivre une OQTF (obligation à quitter le territoire français). Elle la conteste au TA et gagne. Eh bien la préfecture refuse d'appliquer la décision du tribunal sous prétexte qu'elle va faire appel. Et quand on menace la chef du bureau des étrangers d'appeler le président du tribunal, elle cède, mais en me disant « *C'est parce que c'est vous* », comme si elle nous faisait une faveur. Ce n'est pas une faveur, c'est la loi. Si cette dame y était allée seule, elle n'aurait rien eu. Ce n'est pas normal qu'une personne doive être accompagnée pour faire valoir son droit.

Beaucoup de gens qui accompagnent des sans-papiers tombent, consciemment ou non, dans cette logique du cas par cas, du « *c'est grâce à moi* », et ne voient plus que

c'est un droit. Des associations rentrent dans ce jeu malsain, et elles contribuent à supprimer les quelques droits qui restent pour en faire des privilèges.

Cela amène au régime de la corruption : si tu connais la bonne personne, tu vas t'en sortir. On ne réfléchit plus le droit, on réfléchit la combine, l'influence. Pour l'instant, cela reste une corruption de la pensée, mais c'est une logique qui se généralise .

Jean-Louis :

Quand l'état n'est plus qu'un ennemi des gens, c'est la fin de l'état de droit et on passe aux pratiques de corruption et de coercition. Ça se diffuse dans la société, et ne s'arrête pas à la question de papiers : accepter que la police et les administrations puissent décider arbitrairement, au cas par cas, à la tête du client, crée un pouvoir absolu de l'état sur la vie de gens. Il n'y a plus de règle générale à quoi se référer, ça devient la puissance de l'état, **le droit de l'état, et non un état de droit.**

Zoubida :

Il suffit de voir ce qui se passe dans les usines : quand les ouvriers licenciés du jour au lendemain sans rien parlent de leur droit, l'état et les patrons disent que c'est des voyous et les condamnent. On inverse tout le temps les rôles.

Jean-Louis :

Cela s'accompagne d'une perversion de la notion de solidarité , qui est déconnectée du "pour tous" et justifiée par le "il le mérite".

A Molex, c'est flagrant : soi-disant tout le monde (Sarkozy, Estrosi, Thibaut, tous les ouvriers, les élus etc...) s'y met pour sauver l'usine, les emplois et à l'arrivée, il reste 30 choisis sur plus de 300 personnes. On peut supposer que les gens vont se battre pour être choisis. La logique du droit, de la règle, la même pour tous, est balayée par le "sauve qui peut". Celui qui ne va pas être choisi ça va être de sa faute. Les gens le voient, mais sont impuissants.

Marcel :

Même chose à l'école : sous prétexte de trier "l'élite" des quartiers populaires, l'état abandonne le reste des gamins à l'échec scolaire. Or le principe fondamental, c'est que tout élève a droit à l'instruction.

Zoubida :

Dès le jeune âge on véhicule l'idée que les gens ne sont pas tous égaux ; là aussi il y a corruption des esprits .

Jean-Louis :

Ca amène aussi à réfléchir à un aspect nouveau : l'état favorise le fait que des fonctionnaires dans la police, les administrations, deviennent des militants d'une politique de tri et de persécution.

Les fonctionnaires ne sont plus au service du public, mais au service du gouvernement. Je peux donner l'exemple d'un commandant de police expliquant aux habitants qui l'interpellaient sur un fait divers : "la misère, il faut faire avec. Et encore, ce n'est qu'un début, les choses vont empirer" et justifiant à partir de là le fait qu'il laisse faire le trafic dans le quartier pour calmer les choses, alimenter une économie

parallèle qui évite les émeutes de la misère. Le rôle d'un policier, me semble-t-il, ce n'est pas de justifier la délinquance au nom de considérations économique-politiques.

Il faut réfléchir à cette transformation interne de l'état : le passage d'un état de droit à une forme de dictature, où c'est la police et l'administration qui décident de la vie des gens, où commence à se développer un certain type de corruption, au bon vouloir du puissant. A mon avis, la seule réponse à ça c'est de s'engager sur des principes généraux, autour du "pour tous" qui appelle à des règles générales, et permet de sortir, de relever la tête et de se rencontrer pour dire et faire ensemble.

Propos recueillis par Brigitte

Déclaration du Rassemblement suite à la rafle de Calais.

- **22 septembre** : les CRS rasant les habitations de fortune dans "la jungle" de Calais, 235 personnes, adultes et mineurs sont embarqués et répartis dans des camps de rétention en France.
- **24 septembre** : à la demande de la mairie de Calais, les CRS évacuent des squats occupés par les réfugiés, qu'ils embarquent.

A chaque fois, ce que les gens n'ont pas pu emporter avec eux, leurs affaires personnelles, est détruit, broyé dans des bennes à ordures.

Quand la police va chercher les gens chez eux, les regroupe, les déplace pour les trier et les répartir dans des camps de rétention, **ça s'appelle une rafle**. Comment, 65 ans après Vichy, cela est-il possible en France ? Comment arrêter la machine ? A cela, nous avançons plusieurs éléments de réponse :

1°) Le sentiment d'impuissance prime : des militants d'associations, sincèrement indignés, condamnent l'opération, mais toujours sur le terrain de l'Etat ("cela ne sert à rien" disent-ils...) et non sur le fond : le principe même de la rafle, et ce que eux-mêmes ont à en dire. Beaucoup de gens partagent cette indignation, sans arriver à l'exprimer réellement. **C'est important de se dégager de la confusion ambiante, et de mettre en évidence le réel de la situation, pour pouvoir y faire face**. C'est pourquoi nous pensons qu'en premier lieu, il faut éclaircir les choses et les nommer :

- **Les 22 et 24 septembre à Calais, la police française a procédé à des rafles**. Jusqu'à présent, il y avait eu des contrôles au faciès, suivis d'arrestations, des évacuations de lieux occupés, mais ici, tous les occupants ont été arrêtés, embarqués, triés, puis déportés vers des camps de rétention en vue de leur expulsion.
- **Les gens raflés sont des réfugiés** à qui l'Etat ne reconnaît pas ce statut : ce sont surtout des jeunes hommes, qui viennent d'un pays en guerre (Irak, Afghanistan...), pour chercher la paix et se construire un avenir en Europe, dont les troupes (derrière les USA et l'OTAN) occupent et bombardent leur pays, au nom de la démocratie et de la liberté. **La moindre des choses est que l'Europe les accueille, leur reconnaisse le statut de réfugié et leur donne asile dans le pays de leur choix**.

2°) **L'humanitaire est l'alibi de la persécution**. la justification de la rafle était : «*la lutte contre les trafiquants d'êtres humains*». Personne ne pouvait y croire, d'ailleurs aucun passeur n'a été arrêté, et s'il en existe ils ne sont certainement pas à 6h du matin en train de dormir dans un abri de fortune en plein bois ! Par ailleurs, la seule façon efficace de lutter contre les passeurs à Calais, c'est d'autoriser le passage en Angleterre aux réfugiés qui le souhaitent.

Il s'agit simplement de normaliser la rafle, la violence étatique pure, comme méthode de gouvernement contre des parties de plus en plus importantes de la population. Pour signifier cela de manière encore plus nette, le 23 septembre à Paris, des CRS évacuent les sans-papiers qui campaient devant la Bourse du travail (après leur expulsion musclée fin juin de cette même bourse du travail par un commando de la CGT). Là, c'est la "raison sanitaire" qui est invoquée.

La rafle à Calais et l'intervention policière "de nettoyage" à Paris, signifient à tous que certains ne comptent pas, qu'ils sont "en trop", "à éliminer". Cette politique se diffuse dans toute la société.

3°) Ce qui s'est passé le 22 septembre 2009 à Calais est une honte pour la France. La politique de l'État français est une politique de violence contre le peuple ici et contre les peuples du monde. **Il n'y a pas d'avenir pour les gens d'un pays dans la persécution. Il n'y a que de la honte, de l'injustice**, et au bout du compte le retour du bâton.

- NOUS APPELONS CHACUN À PRENDRE FERMEMENT POSITION CONTRE LA POLITIQUE DE RAFLES ET DE PERSÉCUTIONS POLICIÈRES,
- POUR AFFIRMER QUE CHAQUE PERSONNE COMPTE ET DOIT ÊTRE RECONNUE
- POUR LE DROIT D'ASILE DE TOUS LES RÉFUGIÉS DE PAYS EN GUERRE, DANS LE PAYS EUROPÉEN DE LEUR CHOIX,
- POUR LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS QUI VIVENT ET TRAVAILLENT EN FRANCE ET L'ABROGATION DE LA LOI CESEDA QUI ORGANISE LEUR PERSÉCUTION.
- POUR L'ARRÊT DES GUERRES QUE L'EUROPE MÈNE, SANS LES NOMMER, EN IRAK ET EN AFGHANISTAN.



C'est aux profs à décider du sérieux des études d'une personne, pas à la préfecture !

Le 22 septembre, au Tribunal Administratif, comme régulièrement depuis la rentrée, plusieurs étudiants étrangers contestaient des décisions de refus de séjour et des OQTF (Obligation à Quitter le Territoire français). Chantal, Marcel et Souhila y étaient, comme amis ou comme plaignant.

Chantal :

C'était la première fois que j'assistais à ça. Ca m'a choquée. Je ne connaissais pas cette loi sur les études en France. Je ne suis pas dans la même situation que ces étudiants, mais à la fin, je me sentais comme eux. A la fin j'étais en larmes de voir les étudiants comme ça au banc des accusés, comme si étudier était un crime.

Pour moi, ce n'est pas la France. Dans d'autres pays, il n'y a pas de droit, pas de débat, on le sait, on s'y attend. Dans ce tribunal, je me suis retrouvée hors de France. Comment expliquer ? Je me sentais comme dans une réunion du Klu- klux- klan, comme si le juge portait un masque, avec tous les étudiants au banc des accusés, comme condamnés d'avance. Le Rapporteur

Public présente systématiquement l'étudiant comme un coupable. A un moment, une personne du public a interpellé le tribunal : « *Qui êtes-vous pour juger ainsi de la vie des autres ?* ». Ce n'était pas un étudiant, mais il était révolté.

Marcel :

C'est la bonne question. C'est vrai que de fait, c'est les personnes qui sont jugées, leur choix de vie, et non des faits. Le Rapporteur Public dans sa plaidoirie juge de tout : à un tel, il dit que son projet de master, joint au dossier, ne vaut rien ; à un autre, il dit que sa maladie, attestée par des spécialistes, n'est pas une vraie maladie. A un troisième il explique qu'il n'aime pas son épouse..... il sait tout sur tous et sur tout. Un dieu omniscient et omnipotent.

Souhila :

Il n'est pas le seul. Quand je suis allée en août faire renouveler mon titre, l'employée m'a dit : «*Quoi vous avez déjà échoué 2 fois, et vous demandez encore ! Mais si vous aviez travaillé, vous auriez réussi, quand on travaille, on réussit automatiquement* ».

J'ai dit : «*J'ai travaillé, mais ce n'est pas automatique* ». Je pleurais.

En Algérie, j'étudiais le droit. J'avais horreur du droit administratif. Tout le reste, ça allait bien, mais le droit administratif, chaque fois que je l'analysais, je voyais l'excès de pouvoir de l'administration, et tous les abus que cela entraîne. C'est si cruel ce droit-là quand il donne tout pouvoir à l'administration de faire ce qu'elle entend sur la vie des gens ! Là-bas, je me disais : je partirai de ce pays où l'administration n'écoute personne et voilà qu'ici, c'est la même chose !

Pour ce qui est du 22 septembre, nous étions plusieurs dans la même situation : nous avons tous reçu le refus de séjour daté du 5 mai 2009, c'est-à-dire presque en fin d'année, alors qu'on prépare les examens terminaux. C'est terrible de recevoir ça. Tu ne peux pas te soumettre, ça veut dire toute l'année fichue.

Le motif c'est l'absence de sérieux dans les études. Comment la préfecture peut-elle savoir si un étudiant est sérieux ou pas ? Le préfet ne se lève pas avec moi à 6 heures du matin pour m'accompagner en cours, il n'est pas avec moi le soir pour vérifier si je fais bien mes devoirs. Pour moi, les préfectures s'en fichent pas mal de savoir si l'étudiant est sérieux ou pas ; c'est juste pour éliminer les gens. C'est le seul but, il n'y en a pas d'autre.

Ce que j'ai trouvé le plus choquant, c'est qu'ils mettent en doute la crédibilité de mes résultats, les notes que les profs m'ont données. Au Tribunal, le Rapporteur Public a parlé de cette année, en affirmant que les UV n'étaient pas validées. En fait, il a

mélangé l'année 2008 et l'année 2009. Cette année, j'ai toutes mes UV, j'ai produit l'attestation officielle de la fac, avec les notes. Mon année, je l'ai réussie.

Chantal :

L'avocat a dit qu'il y a une erreur ; sans attendre les résultats, les gens de la préfecture les savent déjà, ils les anticipent comme des échecs.

Pour moi, celui qui est européen a droit à l'échec, celui qui est non européen n'y a pas droit. En plus, il faut savoir quand même que la notation n'est pas le seul indicateur de la valeur d'un étudiant. Par exemple, dans les disciplines littéraires, la sensibilité du

correcteur intervient beaucoup ; donc, que veut dire la rigueur dans les études ? On peut très bien assister aux cours, être un bon étudiant, et ne pas valider l'UV.

En général, les étudiants étrangers prennent leurs études au sérieux : venir étudier en France demande un capital, les

parents attendent le diplôme. Les étudiants doivent jouer leur rôle, ils ont une responsabilité qui les dépasse.

Au Tribunal, le Rapporteur demandait le refus pour un étudiant qui était en sciences économiques et puis avait fait une école de photo. Il avait validé son diplôme de photo, mais cela ne comptait pas. Pourquoi ? Il n'y avait qu'une voie pour lui ?

Ce n'est pas à préfecture de décider ce qui est bon ou mauvais pour la personne

Un autre avait fait 2 cursus, la fac puis un BTS, qu'il avait réussi. Le Rapporteur a trouvé qu'il ne prenait pas ses études au sérieux. Avant de reprendre mes études, j'étais enseignante de philosophie en Côte d'Ivoire. Je sais ce que c'est. Le sérieux c'est d'abord l'assiduité, pas seulement la présence mais aussi la participation.

Un préfet ne peut pas juger la valeur intrinsèque d'un étudiant. Ils doivent suivre la fac : si la fac inscrit l'étudiant, c'est que les profs pensent qu'il ou elle peut réussir.

Là, je dirais que la préfecture doute de la capacité intellectuelle de ses enseignants, considère qu'ils trichent.

Souhila :

Oui, une de mes profs qui était au tribunal était en colère. Elle disait : « *C'est incroyable, on dirait que je n'existe pas, que mon travail n'a aucune valeur. Je ne mets pas les notes au hasard quand même !* » Elle aussi elle s'est sentie jugée. Un autre, quand je lui ai expliqué ma situation, m'a dit : « *Je ne comprends pas comment ça peut être à la préfecture de décider si l'étudiant réussit ou pas. C'est à nous, aux profs, à l'administration de la fac, de décider. Eux n'en ont pas les moyens ! Même si l'étudiant veut changer de filière, je ne vois pas où est le problème pour la préfecture, c'est à nous de voir si on l'accepte ou pas.* »

Marcel :

Vous dites que plusieurs profs ont réagi et sont en colère par rapport à l'attitude de la préfecture. Pour moi, je pense que cette

pluie soudaine d'OQTF contre les étudiants étrangers est liée aux grèves contre la loi Pécresse. C'est effectivement une façon de dire aux profs de fac : « *vous n'êtes rien, vous ne comptez pas.* »

C'est pourquoi il me semble qu'on pourrait leur proposer de prendre position sur cette situation, de se mobiliser pour réaffirmer que **c'est les universitaires et eux seuls qui sont garants du sérieux et de la réussite de leurs étudiants** et que donc, l'accès au séjour des étudiants étrangers doit être fonction de l'avis des enseignants (pas seulement les notes, mais aussi les appréciations, l'accord pour un projet de master, etc...).

Ca me paraît indispensable s'ils veulent affirmer leur autorité et mettre en oeuvre une réelle autonomie. Car il est impossible de parler de l'autonomie des universités tant que c'est la préfecture qui choisit les étudiants.

Propos recueillis par Brigitte



Il faut l'accès aux soins pour tous, Il faut l'égalité des soins pour tous.

Il faut l'accès aux soins :

C'est une évidence : tout le monde doit pouvoir se soigner.

En même temps, ce principe est toujours battu en brèche : il suffit de voir les tentatives régulières de supprimer l'aide médicale pour les sans-papiers.

Régulièrement, des voix et pas seulement dans le milieu médical ou associatif, s'élèvent contre ces tentatives d'exclure une partie de la population des soins, en partie

pour des raisons très pragmatiques de santé publique : les virus ne connaissent pas les statuts sociaux, les situations administratives, les nationalités, etc...

Déjà on voit des situations alarmantes : par exemple, à Calais, s'est développée une épidémie de gale, une maladie qu'on ne rencontrait plus, et qui n'est due qu'aux conditions d'hygiène déplorable dans lesquelles vivent les réfugiés. Certains hésitent aussi à se soigner car ils craignent l'arrestation.

Il faut l'égalité des soins pour tous :

C'est un point fondamental. Aux Etats-Unis, où l'inégalité des soins est institutionnelle, ça donne des situations horribles : par exemple, pour enlever un abcès, les patients qui ont une bonne assurance seront anesthésiés, mais pas les autres, ceux qui n'ont pas pris cette option ou qui ont l'assurance minimum. Un de mes amis travaillant et vivant aux Etats-Unis a eu deux doigts coupés dans un accident. Pris en charge à l'hôpital, son assurance privée (le système est privatisé) lui a demandé de remettre un seul doigt, le moins cher à réimplanter !

Il faut bien comprendre ce que signifie un système privé : les gens prennent une mutuelle selon leurs moyens. Parfois c'est lié au travail, ça fait partie du salaire, et s'ils perdent le travail, ils perdent l'assurance. Ils peuvent accéder aux soins, mais les prestations sont fonction de leur assurance et de l'option choisie. Ils doivent donc faire des choix dans les soins. Pour les plus pauvres, ils attendent le dernier moment pour se soigner. Dans ce système-là, il n'y a pas de prévention possible.

En France, c'est déjà comme ça pour tout ce qui est par exemple les prothèses optique ou dentaire. Et c'est aussi comme ça pour les consultations dans certaines spécialités. Ceux qui peuvent s'offrir des médecins déconventionnés passeront rapidement, les autres devront attendre 6 mois pour un rendez-vous.

Le déremboursement de nombreux médicaments, dits "*de confort*" s'inscrit aussi dans cette logique. On peut s'interroger : comment un médicament peut-il être "*de confort*" ? Ou il soigne et il est nécessaire, ou ce n'est pas un médicament.

La plupart des médicaments permettant de soigner les petites affections ORL par exemple entrent dans cette catégorie. Or chacun sait qu'un rhume ou un mal de gorge non soignés peuvent évoluer en une maladie plus grave, y compris à caractère épidémique.

Les nouveaux projets de déremboursement parlent de "*médicaments non indispensables*". Ou encore de médicaments dits "*à prescription médicale facultative*", comme l'aspirine ou le paracétamol. Là encore, qu'appelle-t-on un médicament "*indispensable*" ? Existe-t-il des médicaments « facultatifs » ?

A cause de ça, beaucoup de gens attendent que leur maladie s'aggrave pour consulter. Et souvent ils atterrissent aux urgences parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avancer le paiement de la consultation, qu'ils n'ont pas de mutuelle ou faute de médecin traitant vers qui se tourner.

"Le tri se fait par l'argent, il se fait aussi par la pathologie : par exemple, les cliniques privées ont tendance à renvoyer sur l'hôpital tous les patients qui présentent des complications graves ou des pathologies lourdes."

Le système opère un tri des malades.

Le système, c'est-à-dire pas seulement le gouvernement avec sa réforme de l'assurance santé et du système hospitalier, mais le monde médical lui-même : ça va des médecins, nombreux, généralistes ou spécialistes, qui refusent les pauvres, titulaires de l'aide médicale ou de la CMU au renvoi des patients à problème sur les hôpitaux en général et les urgences en particulier, en passant par la spécialisation des hôpitaux eux-mêmes.

Le tri se fait par l'argent, il se fait aussi par la pathologie : par exemple, les cliniques privées ont tendance à renvoyer sur l'hôpital tous les patients qui présentent des complications graves ou des pathologies lourdes.

Il se fait aussi par le lieu d'habitation : l'idée, c'est de créer des plates-formes techniques ultra spécialisées dans les grandes métropoles, qui seront rentables, et de transformer les hôpitaux périphériques qui ne seront pas fermés en centres de convalescence, ou maisons médicalisées . Si on prend l'exemple d'un l'hôpital comme celui de St Affrique, dont la fermeture est programmée, on peut se demander ce qu'il adviendra des patients. Ils vont être obligés d'aller sur Rodez et surtout sur Toulouse.

Là encore, on peut se dire que la prévention est menacée. Il y aura bien quelques cliniques spécialisées, surtout pour de la petite chirurgie, mais pour les interventions lourdes ? Et pour les cas d'urgence ? Déjà, les cas de femmes enceintes accouchant sur le trajet de la maternité se multiplient. On voit bien que le souci n'est pas d'améliorer la santé publique.

La logique comptable est l'alibi de la réforme, mais est-elle la raison véritable ?

Le profit, vision à court terme, n'est pas forcément la même chose que la rentabilité, vision à long terme.

Une politique de santé, tout comme une politique d'éducation, s'envisagent forcément à long terme, elles ne doivent pas, ne peuvent pas, avoir comme objectif de générer un profit immédiat. Or l'état dans sa réforme met l'accent sur la logique de rentabilité immédiate, qui engendre une perversion du système.

Par exemple, certains opérations sont profitables : elles rapportent beaucoup à moindre coût. Les cliniques se spécialisent dans ces opérations-là, payées par la sécu, et laissent les autres à l'hôpital.

Il faut aussi noter qu'on nous parle toujours de déficit, de dépenses, mais jamais de recettes, c'est-à-dire de tout ce qui ne rentre pas : les dettes de l'état qui ne paie pas ce qu'il doit, le manque à gagner dû à l'exonération des charges patronales ou salariales, etc.... Difficile dans ces conditions d'équilibrer un budget. Si on met en relation ces exonérations massives de cotisation avec les déclaration de Fillon (JDD 27/09/09) pour justifier la hausse du forfait hospitalier et les déremboursements : « *il faut continuer les économies sur les dépenses de santé. Nous ne pouvons accepter que la santé des*

Français d'aujourd'hui soit financée par les Français de demain. Cette idée m'est insupportable», on voit bien que ce qui est à l'oeuvre ici, c'est la destruction du principe de solidarité au profit de l'autofinancement.

Cette réforme, au-delà de la pure logique comptable qui lui sert d'alibi, induit donc une transformation

de la nature même du système : le principe de base, qui est le droit de chacun à des soins de qualité, assurés par la solidarité nationale, y est remplacé par le principe de l'inégalité des soins. Et ce n'est pas sans conséquence sur le rapport au malade et à ce qu'est être soignant :

- le malade, surtout s'il est pauvre, est de plus en plus placé en situation d'exclusion, présenté soit comme une charge, quelqu'un qui « coûte », soit comme un coupable, responsable de sa maladie (voir les campagnes sur l'obésité) ou encore comme un fraudeur, qui ne rêve que d'escroquer la sécu. Il n'est pas respecté comme personne.

Je peux donner un exemple dont j'ai été témoin. C'était aux urgences. Un jeune homme avait une crise dans le sas d'entrée, il hurlait. Des policiers étaient présents dans

"Cette réforme, au-delà de la pure logique comptable qui lui sert d'alibi induit, donc une transformation de la nature même du système : le principe de base, qui est le droit de chacun à des soins de qualité, assurés par la solidarité nationale, y est remplacé par le principe de l'inégalité des soins."

le service pour une de leurs affaires. L'un d'eux, un jeune policier, en entendant les cris, est allé voir, et il a filmé le malade avec son téléphone portable. Après quoi, il l'a montré aux autres policiers en rigolant.

Pour moi, c'est significatif d'une société dans laquelle certains ne comptent pas, ne sont pas considérés comme des égaux, mais, au mieux, comme des inférieurs.

- Le soignant lui, se transforme en technicien, qui traite la maladie et non la personne malade. C'était flagrant dans la réaction de l'oncologue qui, ne pouvant guérir le cancer de Zohra, une amie sans-papiers du Rassemblement, a déclaré que pour lui les soins étaient terminés, condamnant ainsi sa patiente à l'expulsion. Pour lui, Zohra était un cancer, pas une personne. Qu'en Algérie elle ne puisse pas se procurer les médicaments anti-douleur, que toute sa famille, y compris son mari, vivent en France... tout cela, il ne s'en est jamais préoccupé. Pourtant, on connaît l'importance du psychisme sur le développement de la maladie.

Une telle attitude a aussi des conséquences pour tout le personnel : il devient très difficile de prendre le temps de connaître le patient. Si je prends les urgences, c'est très dur. Les cliniques, les médecins... nous envoient tous ceux qu'ils ne veulent pas prendre en charge, y compris ceux qui ne relèvent pas des urgences, mais pour qui le problème est social par exemple. Et il faut leur ajouter tous les gens qui viennent parce qu'ils ne seront pas soignés ailleurs.

Certains jours, c'est une vraie cour des miracles. Il y a beaucoup d'agressivité, et c'est dur pour les soignants. Certains ont du mal à supporter. Les gens s'épuisent. Pourtant, on peut dire que l'hôpital en général et les urgences en particulier sont un des grands lieux de résistance à cette politique de tri et d'exclusion, parce que ce sont des endroits où le principe du « pour tous » reste vivace. C'est peut-être aussi pour ça qu'ils sont si attaqués.

Pour l'instant, les gens résistent. On entend bien des réflexions de ci de là, surtout par rapport à toutes les personnes qui ne relèvent pas réellement des urgences, mais il me semble que les soignants sentent qu'ils approchent d'une ligne de démarcation : s'ils cessaient de soigner tout le monde, sans distinction, s'ils rentraient d'une façon ou d'une autre dans la logique du tri, alors, ils se perdraient eux-mêmes, ils n'existeraient plus dans ce qui les constitue : le fait d'être soignant. Je crois que c'est fondamentalement cette conviction, même si elle n'est pas consciente, qui permet aux gens de tenir malgré l'épuisement, physique et moral.

C'est pourquoi je pense qu'il est très important que les gens prennent conscience de leur valeur, de la valeur de leur travail, de la valeur de leurs idées, de leur attachement à l'humain, et en fassent quelque chose. Pour moi, ce texte, élaboré lors de réunions du « collectif pour la paix et l'amitié entre les habitants du pays, » est un pas dans ce sens.

Luc

POUR NOUS RENCONTRER :

LE RASSEMBLEMENT TIEN DES PERMANENCES JURIDIQUES TOUS LES LUNDIS DE 17H À 19H
NOUS SOMMES PRÉSENTS TOUS LES DIMANCHES AU MARCHÉ SAINT-SERNIN, DE 11H À 12H
DES REUNIONS REGULIERES SE TIENNENT LE SAMEDI A 18H, LE MERCREDI ET LE JEUDI A 18H30,
A REYNERIE ET EN CENTRE VILLE

POUR PLUS D'INFOS NOUS JOINDRE AU : 06-13-06-94-62 OU

NOUS ÉCRIRE À : ouvriersgensdici@free.fr

SUR INTERNET, RETROUVEZ-NOUS SUR : <http://ouvriersgensdici.free.fr>

Réunion Publique le samedi 24 Octobre

de 14h à 18h, au 17 rue de Rémusat, Salle du Sénéchal

(métro Capitole ou Jeanne d'Arc)

Pour UNE POLITIQUE DU COTE DES GENS :

- qui pratique l'amitié entre les habitants du pays : français et étrangers, avec et sans-papiers, jeunes et familles des quartiers populaires,
- pour l'égalité et le respect de chacun.

Pour UNE POLITIQUE DU « ENTRE NOUS » :

- faite par des gens ordinaires, et non par les « professionnels »,
- la politique, ce n'est pas principalement l'Etat, c'est surtout ce que les gens eux-mêmes sont capables de dire et faire !

Il faut réagir. **La force de l'état vient du silence général**, de la passivité de tous ceux qui ne sont pas d'accord mais qui se taisent. Pour relever la tête, il faut trouver le courage de parler, de se rencontrer, d'agir ensemble pour changer ce qu'on pense qu'il faut changer **en partant de principes essentiels :**

- **IL FAUT L'ÉGALITÉ, IL FAUT LE RESPECT.**
- **LES DROITS DOIVENT ÊTRE POUR TOUS, SINON CE SONT DES PRIVILÈGES.**
- **L'OUVRIER COMPTE, LE TRAVAIL COMPTE.**
- **TOUS CEUX QUI VIVENT ICI FONT PARTIE DU PAYS. ORGANISONS-NOUS POUR QUE CHAQUE HABITANT SOIT COMPTÉ ET RESPECTÉ QUELQUE SOIT SA NATIONALITÉ, SON ORIGINE, SON LIEU D'HABITATION...**
- **IL Y A UN SEUL PEUPLE, LES ÉTRANGERS, AVEC OU SANS-PAPIERS, QUI VIVENT EN FRANCE EN FONT PARTIE.**
- **IL FAUT LA JUSTICE : MENONS BATAILLE POUR L'ABROGATION DES LOIS D'EXCEPTION (CESEDA, PERBEN, LOI SUR LA RÉTENTION DE SÛRETÉ, ETC....).**

~ SOMMAIRE ~

- ◆ *Editorial : Retrouvons-nous dans les réunions, les rassemblement... Page 1 ;*
- ◆ *Pour une politique du côté des gens: Réunion Publique le 24 Octobre ! Page 2 ;*
 - ◆ *Si l'administration passe au-dessus de la justice, si la police piétine le droit, dans quel pays on vit ? Page 3 ;*
 - ◆ *Déclaration du Rassemblement suite à la rafle de Calais Page 5 ;*
 - ◆ *C'est aux profs à décider du sérieux des études d'une personne, pas à la préfecture ! Page 6 ;*
- ◆ *Il faut l'accès aux soins pour tous, Il faut l'égalité des soins pour tous Page 8 ;*
 - ◆ *Pour nous contacter Page 11 ;*
 - ◆ *Appel à la Réunion Publique du 24 octobre Page 12*